

Nouveaux Cahiers du socialisme



De la perversion de la démocratie

Jean-Pascal Larin

Numéro 17, hiver 2017

Démocratie : entre dérives et recomposition

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/84467ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif d'analyse politique

ISSN

1918-4662 (imprimé)

1918-4670 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Larin, J.-P. (2017). De la perversion de la démocratie. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (17), 119–124.

De la perversion de la démocratie

JEAN-PASCAL LARIN¹

*Prenons garde sous couvert de défense de l'individualisme
à ne pas favoriser en fait l'expansion du parcellitarisme,
cette autre forme de décomposition de la démocratie.*

Alain Caillé²

Si la fin de la guerre froide semblait annoncer le triomphe de la démocratie dans le monde, force est de constater que ce n'est pas tant la société démocratique, revigorée par l'échec du totalitarisme, qui s'est imposée qu'une « société de marché » qui tend plutôt à décomposer de l'intérieur les institutions démocratiques. D'une « économie de marché » encadrée par un État-providence d'inspiration keynésienne (1945-1975), nous sommes passés à la société de marché d'inspiration néolibérale qui imbrique l'État dans le marché, comme si l'État était une entreprise comme une autre. En ce sens, le néolibéralisme n'est plus une option idéologique et partisane parmi d'autres possibles, mais bien l'expression d'une « hégémonie » (Antonio Gramsci) ou d'une « gouvernementalité » (Michel Foucault) qui façonne nos sociétés.

Dans la société de marché, l'État est une entreprise comme les autres

Cette conquête néolibérale n'est pas le fruit d'une stratégie électorale bien orchestrée, mais l'aboutissement d'une « longue marche à travers les institutions », soutenue et financée par une myriade d'organisations, et en amont par quelques fondations richissimes comme celles des Frères Koch ou de John Templeton aux États-Unis³. Or, contrairement aux intentions des auteurs néolibéraux, l'ordre néolibéral n'a pas réduit la taille de l'État, il a plutôt engendré une bureaucratisation tous azimuts de la société⁴ d'une manière moins verticale (hiérarchique) qu'horizontale (rhizomique/réseaux) en multipliant partout les contrôles (audits, redditions de comptes, contrôles de la qualité, codes éthiques, etc.) conformément aux impératifs capitalistes de la société de marché. Ainsi, le

1 Professeur de science politique au cégep Édouard-Montpetit.

2 Alain Caillé, « Individualisme ou parcellitarisme ? Quelques incertitudes », *Revue du MAUSS permanente*, 28 février 2008, <www.journaldumauss.net/?Individualisme-ou-ou-parcellitarisme>.

3 Susan George, *La pensée enchaînée. Comment les droites laïques et religieuses se sont emparées de l'Amérique*, Paris, Fayard, 2007.

4 Une des meilleures études sur la révolution bureaucratique dans la lignée de Max Weber et Michel Foucault est celle de Béatrice Hibou, *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale*, Paris, La Découverte, 2012.

système bureaucratique se développe, alors que plus rien ni personne ne semble vouloir ou pouvoir le maîtriser. Bien que nous soyons toujours formellement en régime démocratique, nous avons néanmoins le sentiment d'être de moins en moins gouvernés démocratiquement en raison de la concentration du pouvoir politique (gouvernemental) indissociable de la bureaucratisation du monde⁵. Ainsi, la démocratie semble se vider de son contenu, se dissoudre dans cette société de marché bureaucratisée. Notre thèse est que nous assistons progressivement à l'émergence d'une tyrannie inédite qui, bien qu'opposée au totalitarisme d'hier, n'en partage pas moins des caractéristiques communes troublantes. Tel est, en effet, le constat qui se dégage de l'analyse de nombreux auteur-e-s dans les domaines des sciences sociales et de la philosophie. Si certains qualifient les transformations actuelles de « postdémocratiques », de « démocratie posttotalitaire » ou de « totalitarisme inversé », nous préférons utiliser le concept de *parcellitarisme* dans le cadre de cet article pour caractériser l'actuelle perversion de la démocratie dans la société de marché⁶. Le sociologue Alain Caillé définit ainsi le parcellitarisme :

le triomphe absolu de l'analytique sur le synthétique, le mouvement permanent qui tend à décomposer toute chose, tout sujet collectif, institutions ou organisations, tout individu, tout savoir, tout pouvoir, tout territoire ou tout espace de temps, etc., en parcelles, en postulant que cette désagrégation est bonne par elle-même et sans se soucier *a priori* de la liaison souhaitable entre les parcelles ainsi libérées⁷.

La démocratie contre le totalitarisme ou la question du politique

« La politique a-t-elle "encore" un sens ? » se demandait Hannah Arendt⁸, figure intellectuelle incontournable du XX^e siècle, reconnue pour la profondeur de sa réflexion sur le totalitarisme. Cette question nous semble toujours aussi pertinente à l'ère de la globalisation et de ses multiples crises systémiques. La politique, disait-elle, réside dans un espace public de délibération à partir duquel s'exprime la pluralité, la liberté et la réciprocité. Dans cette perspective qui fait de la politique un lieu intermédiaire entre les humains, nous retenons cette définition large de la politique comme « un processus par lequel un groupe de gens dont les opinions et les intérêts sont initialement divergents parviennent

5 C'est la thèse de Pierre Rosanvallon, *Le bon gouvernement*, Paris, Seuil, 2015.

6 Nous renvoyons aux ouvrages de Colin Crouch, *Post-Democracy*, Cambridge, Polity Press, 2004 et de Jean-Pierre Le Goff, *La démocratie post-totalitaire*, Paris, La Découverte, 2003, à celui de Shledon S. Wolin, *Democracy Incorporated. Managed Democracy and the Specter of Inverted Totalitarianism*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 2008 et Alain Caillé, « Démocratie, totalitarisme et parcellitarisme », *Revue du MAUSS/La Découverte*, vol. 1, n° 25, 2005, p. 95-126.

7 Caillé, *ibid.*, p. 125.

8 Hannah Arendt, *La politique a-t-elle encore un sens ?*, Paris, L'Herne, 2007.

à des décisions et choix collectifs qui s'imposent au groupe et qui symbolisent une politique commune⁹ ». Si l'on accepte cette définition de la politique, nous pouvons conclure au caractère essentiellement apolitique des régimes totalitaires, fascistes comme communistes¹⁰. En effet, le totalitarisme, en rejetant la division sociale et la conflictualité intrinsèque à toute société, s'oppose *de facto* à la pluralité humaine. En ce sens, nous partageons la définition de Claude Lefort du totalitarisme comme une « prétention doctrinale, philosophique, politique ou idéologique à englober la totalité de la vie nationale (religieuse, politique, économique, artistique, syndicale, etc.) dans un monisme du pouvoir et de la vision du monde, en usant le cas échéant de l'arme de la terreur¹¹ ». C'est le monisme qui se réalise à travers les caractéristiques des régimes totalitaires que sont le parti unique, le culte de la personnalité, l'endoctrinement des masses, la pratique systématique de la délation et de la dénonciation, les camps de concentration et d'extermination.

L'origine du totalitarisme et ses rapports au politique

Hannah Arendt a retracé la généalogie du phénomène totalitaire dans la conjonction de l'entreprise coloniale, de l'antisémitisme et de l'impérialisme comme phase de domination politique de la bourgeoisie. Mais les origines du totalitarisme pourraient bien se trouver plus loin, à l'époque de l'absolutisme royal qui a donné naissance à l'État moderne¹². Le fil qui relie l'absolutisme royal aux totalitarismes du XX^e siècle résiderait, à notre avis, dans la dérive de la raison d'État, imputable à la concentration élevée et incontrôlée des pouvoirs politiques. L'absolutisme royal d'un Louis XIV revendiquant une « souveraineté une et indivisible » représente une étape décisive dans la formation de l'État moderne, mais il est lui-même le résultat d'une dynamique européenne marquée par les impératifs de concurrence, d'expansion et de concentration des pouvoirs politiques jusqu'alors disséminés sur le continent dans le cadre du régime féodal. Des œuvres classiques en sciences sociales comme celles de Max Weber et Norbert Elias ont expliqué en quoi cette dynamique tendait à la monopolisation de la violence physique légitime (l'armée nationale), de la fiscalité (l'impôt national) et de la vie culturelle (l'identité nationale et l'imposition d'une langue nationale) sur un territoire national. Cette dynamique trouve un contexte favorable dans le nouveau système qui s'est mis en place avec la conquête des Amériques et l'ère coloniale qui s'en suivra. En d'autres mots, l'histoire de la concentration

9 « LA POLITIQUE », dans *Dictionnaire de la pensée politique. Hommes et idées*, Paris, éditions Hatier (trad. *The Blackwell Encyclopedia of Political Thought*), 1989, p. 604.

10 Miguel Abensour, « D'une mésinterprétation du totalitarisme et de ses effets », dans Enzo Traverso, *Le totalitarisme. Le XX^e siècle en débat*, Paris, Seuil, 2001.

11 Claude Lefort, *L'invention démocratique. Les limites de la domination totalitaire*, Paris, Fayard, 1981.

12 Jacques Ellul, « ABSOLUTISME », dans *Encyclopaedia Universalis.fr*, <www.universalis.fr/encyclopedie/absolutisme/>.

des pouvoirs politiques culminant dans la formation de l'État moderne est liée au développement de l'économie de marché capitaliste, stimulée par les opportunités commerciales du système mondial à l'époque de la conquête.

Mais revenons maintenant à la question politique du totalitarisme. Nous savons que les régimes politiques les plus meurtriers sont précisément ceux qui ont atteint un niveau élevé et incontrôlé de concentration des pouvoirs politiques. Ce sont les gouvernements de régimes totalitaires et coloniaux qui ont assassiné le plus grand nombre de leurs citoyens et citoyennes, soit, selon des estimations conservatrices du politologue R. J. Rummel, plus de 220 millions d'êtres humains¹³. Pour paraphraser Lord Acton (à propos de la corruption politique), force est de constater que *si le pouvoir tue, le pouvoir absolu tue absolument*. Ainsi, les mécanismes de réduction et de limitation du pouvoir politique en régime démocratique sont des remparts indispensables pour protéger les citoyens et les citoyennes de la violence potentielle du monstre totalitaire qui sommeille dans l'État moderne. Précisons que ce danger ne peut exister indépendamment du pouvoir économique.

À la lumière de l'expérience totalitaire, la désaffection actuelle pour la politique et la crise de légitimité qui frappe les acteurs et les institutions politiques a de quoi inquiéter. Cela d'autant plus que nous n'avons pas su tirer les leçons principales du totalitarisme du XX^e siècle. En effet, il est un autre pouvoir dont le caractère illimité et absolu ne semble pas susciter la même méfiance que le pouvoir politique : le pouvoir économique. Celui-ci se fonde sur une dynamique d'accumulation du capital dont l'équivalent dans la sphère politique serait la concentration des pouvoirs qui peut mener au totalitarisme. Qu'il s'agisse de la politique ou de l'économique, le cœur du problème est toujours celui de l'« illimitation » (au sens grec de l'*hubris*, la démesure), c'est-à-dire l'absence de limites de notre puissance d'agir et de vivre. Contrôler le pouvoir de l'État dans les limites qui lui sont démocratiquement prescrites ne suffira pas à prévenir la tyrannie totalitaire si le pouvoir économique qui le nourrit demeure illimité et incontrôlé. Il faudra transposer le contrôle et la limitation des pouvoirs politiques dans la sphère économique si nous souhaitons éviter une dissolution de la démocratie sous la pression conjointe de la concentration des pouvoirs politiques et de l'accumulation du capital. Nous assistons déjà au renversement de notre puissance d'agir collective et citoyenne en une impuissance fatale devant le spectacle, toujours plus désolant, de la destruction de la nature et des sociétés. C'est en ce sens que l'on devrait comprendre que la société peut constituer un contre-pouvoir à l'État et au marché et qu'elle est une nécessité

13 Sur un total mondial de 262 millions. Voir Rudolf Joseph Rummel, «20th century democide», dans Power kills, <www.hawaii.edu/powerkills/20TH.HTM> ainsi que «Le nouveau concept de democide», dans Israël W.Charny (dir.), *Le livre noir de l'humanité. Encyclopédie mondiale des génocides*, Toulouse, Privat, 2001, p. 45-66.

démocratique, comme l'ont bien expliqué l'anthropologue Pierre Clastres et le philosophe Miguel Absensour¹⁴.

Malheureusement, la limitation du pouvoir économique ne semble pas être au programme politique. Au contraire, nous assistons à l'imbrication progressive de toutes les sphères de l'existence sociale (culture, science, technique, politique, sport, religion, etc.) dans l'économique. C'est en cela qu'on peut y voir un totalitarisme inversé, puisque le totalitarisme enfermait la pluralité humaine dans la politique.

Pervertissement de la démocratie

Ainsi, le règne politique des Berlusconi, Harper ou Bush de ce monde (et que dire de la victoire d'un Donald Trump ?) n'est peut-être pas qu'un simple accident de parcours. Nous avons le désagréable sentiment qu'il s'agit plutôt d'un phénomène profond, à savoir l'émergence d'une forme politique, sociale et symbolique radicalement nouvelle. Une forme qui est, à maints égards, diamétralement opposée au totalitarisme d'hier, mais qui, sur d'autres aspects, en reprend des traits fondamentaux. Une forme qui se tient aussi éloignée de la démocratie que le fut le totalitarisme tout en se greffant, comme lui, sur l'idéal démocratique afin de récupérer, détourner et pervertir la puissance de la légitimité démocratique. Rousseau ne s'était pas trompé en disant que la loi du plus fort est impuissante à se transformer en droit; la force ne fait pas droit, puisque « les hommes ne s'inclinent que devant les puissances légitimes¹⁵ ». D'où l'importance de la propagande, y compris en démocratie.

Dans l'article qu'ils rédigent ensemble en 1932, *La doctrine du fascisme*, Gentile et Mussolini présentent leur conception du totalitarisme comme suit : « Pour le fasciste tout est dans l'État et rien de spirituel, pour autant qu'il ait de la valeur, n'existe en dehors de l'État. Dans ce sens le fascisme est totalitaire et l'État fasciste, synthèse et unité de toute valeur, interprète, développe et donne puissance à la vie tout entière du peuple¹⁶ ». Ils précisent que « le fascisme est opposé à la démocratie » (en tant que règne de la majorité) tout en affirmant dans la même phrase et sans crainte de se contredire, que « le fascisme est au contraire la forme la plus pure de la démocratie¹⁷ ». Voilà, dans le discours, l'annonce de la récupération et du pervertissement de l'idéal démocratique.

L'expérience totalitaire nous a enseigné qu'elle n'avait rien à voir avec la démocratie réelle. Un régime démocratique peut porter en son sein un gouvernement plus ou moins démocratique (ou autoritaire/réactionnaire) selon ses penchants oligarchiques, ploutocratiques, technocratiques, bureaucratiques

14 Miguel Absensour, *La Démocratie contre l'État. Marx et le moment machiavélien*, Paris, Éditions du Félin, 2004.

15 Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social, Livre 1, III*, 1762, <http://classiques.uqac.ca/classiques/Rousseau_jj/contrat_social/contrat_social.html>.

16 Dans Enzo Traverso, *Le totalitarisme. Le XX^e siècle en débat*, Paris, Seuil, 2001, p. 126-127.

17 *Ibid.*, p. 127.

ou populistes. Mais lorsque le régime devient totalitaire, la réalité n'a alors plus rien à voir avec la démocratie. Avec le totalitarisme, la démocratie atteint son point limite. En d'autres mots, il n'est plus question de démocratie corrompue par l'autoritarisme ; le totalitarisme incarne la négation de la démocratie au nom de l'idéal démocratique. Ce n'est pas un nouveau totalitarisme qui est en train d'émerger, mais plutôt une forme inédite de tyrannie qui s'oppose diamétralement à lui, tout en lui ressemblant. Non pas un totalitarisme inversé, complémentaire ou opposé, mais, suggérons-nous, un parcellitarisme.

Partant de la définition d'Alain Caillé déjà citée, le parcellitarisme procède à la dissolution de l'effort de synthèse (régulation) politico-institutionnelle de la démocratie moderne dans l'économie et l'individualisme (l'individu conçu comme entrepreneur de lui-même, comme achèvement de la métaphysique de l'*Homo oeconomicus*). Au royaume de l'hyperindividualisme se cache l'oubli de la société et du sens politique, comme si la liberté individuelle était réalisable sans liberté collective et sans appartenance à une vie commune sur un territoire donné, comme si la société ne pouvait plus offrir les conditions nécessaires à l'autonomie individuelle. Friedrich Hayek, qui a inspiré tout le courant néolibéral, affirmait que la recherche de la justice sociale menait tout droit à la servitude totalitaire. Inutile de préciser que la construction de sa pensée avait pour point départ la peur du bolchevisme; il oppose l'individualisme au collectivisme, la spontanéité du marché libre à la planification rigide de l'État, etc. Bref, son néolibéralisme est une inversion normative et idéologique du totalitarisme et, ce faisant, il en reproduit les traits essentiels en dissolvant le politique et toutes les autres sphères sociétales dans l'économie. La peur de la dictature du prolétariat a transformé le socialiste modéré qu'était Hayek en libéral fanatique¹⁸. Le parcellitarisme et sa légitimation néolibérale constituent bien une perversion de l'idéal démocratique¹⁹. En ce sens, c'est une forme de despotisme doux, comme l'avait pressenti Tocqueville : « J'ai toujours cru que cette sorte de servitude, réglée, douce et paisible [...] pourrait se combiner mieux qu'on ne l'imagine avec quelques-unes des formes extérieures de la liberté, et qu'il ne lui serait pas impossible de s'établir à l'ombre même de la souveraineté du peuple²⁰ ». Reste maintenant à savoir comment nous pourrions sortir de la perversion parcellitaire de la démocratie.

18 C'est ce qu'on apprend dans le 5e épisode (sur 6) de la série documentaire *Capitalisme : Keynes/Hayek : un combat truqué ?*, réalisé par Ilan Ziv, Arte, 2014, 312 min.

19 Caillé, *op. cit.*

20 Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, tome II, Paris, Gallimard, 1961, p. 323.